

Marie et Timmins pour un ou plusieurs métiers du bâtiment; et dans la plupart des grandes cités et villes, pour les barbiers.

Dans la Saskatchewan, en vertu de la loi des étalons industriels, 1937, des échelles ont été mises en vigueur par ordre en conseil à la fin de 1938, comme suit: deux métiers du bâtiment à Moose Jaw et six à Régina; les barbiers dans onze districts et les coiffeurs dans cinq districts; les chauffeurs de taxi, les camionneurs, le transfert et l'entreposage, et la réparation de chaussures à Régina; les boulangers et les peintres d'enseigne à Moose Jaw; les bijoutiers à Saskatoon.

En Alberta, en vertu de la loi des étalons industriels, 1935, des échelles ont été mises en force par ordre en conseil et sont devenues effectives à la fin de 1938, comme suit: à Calgary, Edmonton, et les districts voisins pour les boulangers; sept métiers du bâtiment à Calgary et deux à Edmonton et leurs districts environnants; les chauffeurs de taxi à Edmonton; l'industrie de la soudure à Edmonton et Calgary; les chauffeurs de taxi et les employés de jeux de quilles à Edmonton et Calgary; l'industrie de la production du miel dans la zone de Coaldale, Taber, Vauxhall et la zone d'Irrigation de l'Est; l'industrie du bois d'œuvre, comprenant l'abatage, le sciage, le rabotage et la fabrication des boîtes dans les zones de Flatbush, Chisholm, Spurfield et Faust. En vertu de la loi du ministère du Commerce et de l'Industrie, 1934, une échelle de gages minima pour les barbiers à travers la province a été mise en vigueur à la fin de 1938.

Section 3.—Coût de la vie des employés à gages.

La matière de cette rubrique est transférée au chapitre XX sur les prix où elle paraît, avec l'indice général du coût de la vie du Bureau Fédéral de la Statistique, sous l'en-tête "Prix de détail et des services", p. 901.

Section 4.—Gains en l'année de recensement 1931.

Le nombre total de salariés au Canada à déclarer des gains l'année de recensement terminée le 1er juin 1931 est de 2,476,414 ou 96·35 p.c. de tous les salariés et le montant global de leur gains est de \$2,100,552,700. Le tableau de la p. 818 de l'Annuaire de 1937 montre les statistiques des salariés, par sexe, et leurs gains, années de recensement 1911, 1921 et 1931.